

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (e)

Autorise la direction à faire soigner mon (mes) enfant(s), à prendre toutes les mesures d'urgence (appel des services de secours et appel des parents grâce aux renseignements obligatoires portés sur la fiche sanitaire) et à faire pratiquer les interventions d'urgence suivant les prescriptions du médecin.

M'engage à payer les frais médicaux.

Certifie que mon enfant est à jour de tous les vaccins réglementaires (joindre les photocopies).

Déclare que mon enfant n'a pas de problème de santé incompatible avec la pratique d'activités sportives et la vie collectivité.

Autorise la direction et les animateurs à filmer ou faire des photos de mon (mes) enfant(s) et les diffuser lors du séjour, dans le respect des droits à l'image.

Autorise mon (mes) enfant(s) à participer aux sorties et à prendre un véhicule de transport en commun.

Délègue :

Au cas où je ne pourrais venir chercher mon (mes) enfant(s), j'autorise Madame, Monsieur
.....
à prendre mon (mes) enfant(s).

Tél. : Port :

Quelques articles du règlement de l'accueil de loisirs

La communauté de communes prend en charge les goûters et les repas des enfants.

- ❖ Les parents sont civilement responsables de toute détérioration matérielle volontaire.
- ❖ L'organisation des journées et des camps peut être modifiée selon les conditions climatiques, ou d'un désistement d'un prestataire.
- ❖ Toute modification concernant les informations données lors de l'inscription devra être signalée à la directrice de l'accueil.
- ❖ Prévoir une tenue de rechange (surtout pour les plus jeunes).
- ❖ L'équipe d'encadrement (directrices et animateurs) ne peut en aucun cas donner un médicament par voie orale ou inhalée.
Exception faite sur présentation et explication de l'ordonnance médicale :
 - Remettre **en main propre à l'équipe d'encadrement** une copie lisible de l'ordonnance établie par le médecin de famille,
 - Fournir dans une trousse fermée au nom et prénom de l'enfant, les médicaments dans leurs emballages d'origine avec également le nom et le prénom de l'enfant,
 - Déposer une autorisation écrite des parents ou du tuteur légal permettant à l'animateur d'administrer les médicaments.**Il est interdit d'apporter des médicaments, autres que ceux prescrits sur l'ordonnance ou sur le PAI.**

❖ **INSCRIPTION DE 2 JOURS MINIMUM PAR SEMAINE**

❖ **Toutes absences non justifiées par un certificat médical, donné au moment du centre, seront facturées.**

Le recrutement des animateurs et la commande des denrées pour les repas doivent être effectués bien avant le début du séjour.

Merci de votre compréhension.

Signature :

**BULLETIN D'INSCRIPTION
DU 8 JUILLET au 2 AOUT ET
DU 26 au 30 AOUT 2024**

RESPONSABLES LEGAUX DE L'ENFANT

NOM : **Prénom :**

Adresse :
.....
.....

N° de téléphone : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ **Port. :** ___ / ___ / ___ / ___ / ___

Mail :

Adresse et Tél (Travail M.) :
.....
.....

Adresse et Tél (Travail Mme) :
.....
.....

NOM DE L'ASSURE SOCIAL :

N° Allocataire CAF : **Quotient Familial**

N° Allocataire MSA : **Quotient Familial**

Autres Régimes :

INSCRIT SON (SES) ENFANT(S) :

NOM : **Prénom :** **Né le :** ___ / ___ / ___

NOM : **Prénom :** **Né le :** ___ / ___ / ___

NOM : **Prénom :** **Né le :** ___ / ___ / ___

NOM : **Prénom :** **Né le :** ___ / ___ / ___

**INSCRIPTION ACCUEIL DE LOISIRS
LE MARDI 4 JUIN 2024 - DERNIER DELAI**

Le planning des sorties vous sera remis par mail après l'inscription ainsi que le projet pédagogique.
Pour les semaines **au centre** : INSCRIPTION 2 JOURS MINIMUM PAR SEMAINE

Cochez les jours d'inscription

Du 8 au 12 juillet 2024 « L'Ombrelle s'envole »	Prénom de l'enfant	- 6 ans	+ 6 ans	Lundi 8 juillet	Mardi 9 juillet	Mercredi 10 juillet	Jeudi 11 juillet	Vendredi 12 juillet

Du 15 au 19 juillet 2024 Le cinéma des couleurs »	Prénom de l'enfant	- 6 ans	+ 6 ans	Lundi 15 juillet	Mardi 16 juillet	Mercredi 17 juillet	Jeudi 18 juillet	Vendredi 19 juillet

Du 22 au 26 juillet 2024 « Les J.O. »	Prénom de l'enfant	- 6 ans	+ 6 ans	Lundi 22 juillet	Mardi 23 juillet	Mercredi 24 juillet	Jeudi 25 juillet	Vendredi 26 juillet

Du 29 juillet au 2 août 2024 « Tous en rythme »	Prénom de l'enfant	- 6 ans	+ 6 ans	Lundi 29 juillet	Mardi 30 juillet	Mercredi 31 juillet	Jeudi 1 ^{er} août	Vendredi 2 août

Du 26 au 30 août 2024 « Cirque à l'Ombrelle »	Prénom de l'enfant	- 6 ans	+ 6 ans	Lun 26 août	Mar 27 août	Merc 28 août	Jeu 29 août	Vend 30 août

**INSCRIPTION CAMP
LE MARDI 04 JUIN 2024 – DERNIER DELAI**

**Camping au plan d'eau de Cherveux
pour les enfants nés en 2016, 2017, 2018
(avoir 6 ans lors du camp)**

du 22 au 24 juillet 2024 (16 places maximum)

Nuits sous les tentes, Accrobranche, baignade, jeux, veillée...

**Défiplanet à Dienné
pour les enfants nés en 2013, 2014, 2015**

du 8 au 12 juillet 2024 (16 places maximum)

et

du 15 au 19 juillet 2024 (16 places maximum)

Nuits sous tentes, Tir à l'arc, Mission Areka, Adventure Game, veillée...


Pour les camps suivants * :

NOM - PRENOM	AGE	Plan d'eau de Cherveux 6/8 ans Du 22/07 au 24/07	Dienné (Vienne) Pour les 9 – 11 ans Du 08/07 au 12/07	Dienné (Vienne) Pour les 9 – 11 ans Du 15/07 au 19/07

* Cocher le camp où vous désirez inscrire votre(s) enfant(s).

Pour tous les camps :

- Les enfants doivent être présents pour le départ à 8 H 30
- Le retour est prévu pour 17 H 00
- Un projet pédagogique et une liste pour la valise vous seront transmis par mail
- Pour les traitements médicaux se référer au document « Autorisation parentale »

 Remettre les traitements en main propre à l'animateur responsable sanitaire du séjour ou à la direction.